



Défendre
notre métier
et ceux qui
l'exercent

Faen infos

FAEN infos N° 4 du 22/10/07 au 04/11/07

Éditorial



Grève

du 20 novembre 2007

Sept des huit fédérations de fonctionnaires ayant appelé lundi 22 octobre à une *action de grève des fonctionnaires le 20 novembre 2007*, l'interfédérale de l'Éducation Nationale se réunissait le 23 octobre pour définir la position à adopter.

Face aux graves menaces qui pèsent sur l'emploi public (projet de budget 2008), sur le contenu des négociations salariales et sur l'avenir des statuts des fonctionnaires, la FAEN avait décidé de consulter ses adhérents par le biais du FAEN-Infos n°3.

Vous trouverez à la fin de cette lettre télématique le bilan du dépouillement.



La FAEN, qui n'est pas favorable à des actions de grève répétées qui pénalisent financièrement nos collègues a, dans ce contexte et compte tenu de la très large unité d'action, décidé d'appeler à la **grève le 20 novembre prochain**.

Vous trouverez ci-contre le texte du communiqué du 23 octobre des fédérations de syndicats de l'Éducation Nationale.

Marc GENIEZ

Communiqué de presse

« Tous en grève le 20 novembre »

Les fédérations de l'Éducation Nationale dénoncent une politique gouvernementale qui va à l'encontre de la réussite de tous les jeunes.

Avec 11 200 suppressions de postes à la rentrée 2008, s'ajoutant aux milliers de suppressions de ces dernières années et au chômage croissant des précaires, une nouvelle étape est franchie dans la dégradation du service public d'éducation. La formule du premier Ministre annonçant « Moins de services, moins de personnels, moins d'État » va se traduire par des *régressions inacceptables* tant pour les élèves et les jeunes que pour les personnels.



Les conditions d'encadrement et d'enseignement vont atteindre un point critique. Les écoles, les établissements et les services les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront. L'offre de formation sera réduite, l'objectif de la réussite de tous les élèves compromis. Les personnels verront leurs conditions de travail se détériorer davantage. La précarité s'accroîtra encore. Le pouvoir d'achat continuera de se dégrader et les garanties statutaires sont menacées.

Face à cette politique, les fédérations FAEN, FERCCGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation estiment que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir un nouveau budget et donner un nouvel élan au système éducatif. *Elles appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations du 20 novembre dans le cadre de l'action Fonction Publique.*

Elles les appellent également à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion lancée par 17 syndicats et associations en faisant largement signer la pétition « Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent », en faisant voter la motion, en distribuant le tract commun et en saisissant toutes les occasions pour gagner la bataille de l'opinion».



Vers un pouvoir d'achat virtuel

Lors de la première réunion du Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État, le ministre du Budget, en charge de la Fonction Publique, a clairement annoncé l'intention du gouvernement de bouleverser les règles qui régissent actuellement les négociations salariales.

L'objectif de cette opération consiste à faire entrer de nouveaux "instruments de mesure" dans l'appréciation du pouvoir d'achat des fonctionnaires afin d'intégrer des dépenses obligatoires et d'afficher le maintien, voire la progression, d'un pouvoir d'achat redéfini, tout en réduisant davantage encore les augmentations de salaire.



Les modifications interviendraient dans plusieurs domaines et non des moindres:

- révision des grilles indiciaires (à la hausse ?) et des durées d'échelons ;
- refonte du régime indemnitaire ;
- prise en compte des heures supplémentaires, effectuées par une partie seulement des fonctionnaires, dans l'évaluation du pouvoir d'achat de tous ;
- prise en compte d'une partie des "Compte-Epargne-Temps", des dépenses d'action sociale et de la protection sociale

complémentaire dans l'évaluation du pouvoir d'achat.

Une telle opération ne peut être décrétée unilatéralement d'emblée. **Il faut au moins un habillage de concertation.** C'est le sens de la "Conférence sur le pouvoir d'achat" réunie le 8 octobre et qui sera suivie de plusieurs groupes de travail.

Mais pour pouvoir signer des accords salariaux sur la base des nouvelles règles, **le gouvernement doit obtenir la caution d'une partie au moins des fédérations de fonctionnaires.** Comme on n'attire pas les mouches avec du vinaigre, un embryon de négociation salariale pour 2007, initialement exclue, devrait avoir lieu avant fin octobre.

Le gouvernement veut donc mesurer un pouvoir d'achat virtuel, à géométrie variable, où certains auraient une véritable augmentation, proportionnelle à la charge de travail supplémentaire qu'ils fourniraient, et où les autres, à charge de travail constante, subiraient une régression.



Ainsi, **tous les fonctionnaires seraient conduits, à plus ou moins brève échéance, à faire des heures supplémentaires** pour ne pas cumuler, année après année, une baisse de pouvoir d'achat.

Dépouillement des réponses à l'enquête FAEN



Le dépouillement des réponses exploitables reçues montre une **évolution de la position de nos adhérents.**

En effet, **73%** d'entre eux se déclarent prêts à participer à des actions plus

dures pouvant aller jusqu'à la grève pour défendre la Fonction Publique.

Ils sont **78%** à exprimer le même point de vue pour défendre les statuts et les salaires.

Même si l'on peut penser que les partisans d'une action plus dure répondent plus vite, ces chiffres traduisent la volonté de la majorité de nos collègues de s'opposer aux menaces annoncées concernant la Fonction Pu-



blique, les statuts et les salaires.

Les réponses reçues depuis ce premier dépouillement confirment ces chiffres.

La consultation des **responsables des syndicats membres** a dégagé une très large majorité pour que *la FAEN s'engage dans la grève Fonction Publique du 20 novembre, aux côtés des autres fédérations de syndicats*

Stages étudiants

Le projet de décret concernant les stages étudiants en entreprise, en association ou en entreprise publique prévoit une rémunération à hauteur de 30% du SMIC à partir du 4^{ème} mois de stage.

Seraient exclus du dispositif les stages effectués dans la Fonction Publique.

